



Groupement des Concessionnaires Automobiles de Madagascar

La Société MATERAUTO, membre du GCAM, a publié ces derniers jours dans les principaux quotidiens un communiqué demandant aux détenteurs de 36 véhicules gagés au profit de Materauto, la remise de ces derniers en application de Décisions de Justice.

Les Concessionnaires Automobiles membres du GCAM, contributeurs significatifs aux recettes de l'Etat, sont les cibles d'actes pénalement répréhensibles de débiteurs et de receleurs dont certains sont des acteurs en vue dans le Pays.

Plus de 70% des ventes de véhicules utilitaires se font à crédit.

L'effectivité de l'application des décisions de Justice est un facteur indispensable à la bonne marche de notre secteur d'activités, générateur d'importantes ressources pour l'Etat.

Sans cela, il en résultera un durcissement des conditions d'octroi de crédit qui impactera l'ensemble des secteurs Commerce et Transport.

Le Groupement des Concessionnaires Automobiles de Madagascar :

- suit attentivement le déroulement de cette affaire qui démontrera le niveau d'efficacité de la volonté de réforme du climat des affaires affichée par l'Etat
- remercie par avance les Acteurs Etatiques impliqués dans l'application des Décisions de Justice